

6211-09-019

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 43
Hebdos régionaux de la Côte-Nord

Projet de poste aux Outardes à 735-315 kV et lignes de raccordement à 735 kV

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 22 AOÛT 2011

Québec, le 8 août 2011 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par Pierre Fortin, secondé par le commissaire Denis Bergeron, tient la première partie de l'audience publique sur le *Projet de poste aux Outardes à 735-315 kV et lignes de raccordement à 735 kV* par Hydro-Québec TransÉnergie. L'audience publique débutera le 22 août à 19 h 30 et se tiendra au Centre communautaire Ka Mamuitunanut, situé au 2, rue Kepatakan à Pessamit.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 15 septembre, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 21 décembre 2011, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

OU CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population dans les centres de consultation régionaux suivants :

- Bibliothèque Alice-Lane, 6, rue Radisson, Baie-Comeau ;
- Conseil des Innus de Pessamit, Bureau politique, 4, rue Metssheteu, Pessamit.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

Le promoteur du projet, Hydro-Québec TransÉnergie, projette la construction d'un nouveau poste de sectionnement à 735- 315 kV, le poste aux Outardes, lequel serait situé sur le territoire non organisé de Rivière-aux-Outardes de la MRC de Manicouagan. Le projet comprend aussi le réaménagement de deux lignes à 735 kV et la construction d'un nouveau tronçon d'environ cinq kilomètres qui servirait à raccorder le poste aux Outardes projeté au poste Micoua. Une emprise de 305 mètres de largeur est prévue pour le passage des lignes entre les postes aux Outardes et Micoua. Le démantèlement de quelques pylônes existants est également prévu. L'espace pour la construction future d'une troisième ligne à 735 kV serait réservé dans cette emprise.

Selon le promoteur, le projet permettrait d'assurer l'exploitation sécuritaire du réseau de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie et son développement. Plus précisément, la construction du poste aux Outardes vise à répondre à la croissance de la demande en électricité et à l'expansion du parc de production en permettant des transits de puissance accrus à partir des futures centrales, ou de l'installation de nouveaux groupes dans des centrales existantes sur la Côte-Nord et dans le nord du Québec. Le coût global du projet est estimé à 188,7 M\$ et le promoteur prévoit la mise en service du poste et des lignes pour 2014.

Pour de plus ample information, vous pouvez communiquer avec Renée Poliquin, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Marie-Claude Tanguay, conseillère en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : outardes-poste-ligne@bape.gouv.qc.ca.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et indépendant qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects biophysique, social et économique.

Pour réaliser cette mission, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Pour donner suite à la demande d'audience publique qui a été transmise au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs par un groupe, le président du BAPE, M. Pierre Renaud, a reçu le mandat de former une commission d'enquête et de tenir une audience publique sur le *Projet de poste aux Outardes à 735-315 kV et lignes de raccordement à 735 kV* par Hydro-Québec TransÉnergie.